



Le 18 juin 2008

LETTRE D'INFORMATION

1 – Conférence de presse

Le SNCVD, avec le SNCO (syndicat des orthopédistes), donnera une conférence de presse le lundi 23 Juin prochain, pour répondre au pilonnage médiatique concernant les « dépassements » d'honoraires. Nous avons déjà publié un communiqué sur le sujet qui est en pièce jointe.

Ce pilonnage médiatique est lié à une offensive des complémentaires et de la Mutualité qui ne veulent pas prendre en charge le désengagement de la Sécu. Dans ce contexte, le décret récent contre le secteur libéral à l'hôpital, préfigure une attaque en règle contre le secteur 2 à l'automne (communiqué en pièce jointe) ; nous préférons prendre les devants.

Président
Dr Ph. BREIL
06 61 72 05 00

Secrétaire Général
Dr H. JOHANET
06 76 04 97 37

Trésorier
Dr E. HUTIN

2 – Ouverture du site commun aux chirurgiens digestifs

Il ouvre Jeudi 19 Juin et regroupe les sites de l'AFC, la SFCD, la SFCL, la SFCE, la SOFFCO, l'ACHBT, la FCVD, le Collège et le Syndicat.

Allez sur <http://chirurgie-viscerale.org>

Merci à Denis Collet et aux représentants des différentes instances de la profession qui travaillent sur ce site depuis plusieurs mois.

Attention, ce site est en construction et va s'enrichir jusqu'en septembre; il ne doit pas être jugé sur son aspect actuel, mais vous y trouverez déjà pas mal d'informations (non encore interactif).

3 – Accréditation

Pour toucher votre prime RCP, c'est maintenant et en tous les cas avant le 30 juin. Tous les détails sont dans la pièce jointe Questions Réponses.

4 - Cotisation

C'est 100 euros à l'ordre de SNCVD, à adresser à Dr Hutin, clinique Aumont, 52 ter avenue de Saint Cloud 78000 Versailles.